

Poisson étranger sur les étals : les pêcheurs en colère



(Photo d'illustration François Destoc)

🕒 Lecture : 3 minutes

La grogne monte chez les pêcheurs. Pour approvisionner les étals à bon compte, une partie des grandes surfaces et des mareyeurs s'approvisionnent à l'étranger.

« Il n'est pas question qu'on accepte du poisson d'importation alors qu'on n'arrive pas à vendre le nôtre ! », s'énerve Eric Guygniec, responsable de l'armement à la pêche artisanale de Lorient, l'Apak. Comme lui, les pêcheurs bretons commencent à voir rouge. « Depuis huit jours, on voit des camions arriver dans les ports de pêche avec du poisson espagnol, écossais et irlandais à pas cher. Alors que l'État français est prêt à nous indemniser pour que les bateaux restent à quai. Et que les marins vont avoir droit au chômage partiel. Ce n'est pas normal ! On pêche les mêmes espèces ».

Sous criée, la lotte et le merlu capturés par les Bretons ont effectivement du mal à se vendre à un prix correct. Il y a une semaine, la première a été commercialisée entre 1 et 3 euros le kg à Loctudy (29) et, les jours derniers, le merlu avait du mal à atteindre les 2 euros à Lorient.

PUBLICITÉ



Gagner en efficacité avec la Fibre Pro



« Certains ne jouent pas le jeu »

La grogne monte. Et la même accusation est proférée par les marins, les armateurs et les organisations professionnelles : « Une partie des grandes surfaces et surtout certains mareyeurs ne jouent pas le jeu. Ils font venir la marchandise d'ailleurs. Dès qu'on aura les preuves, ils seront montrés du doigt ! ».

Il n'est donc pas impossible que les rayons des grandes surfaces reçoivent cette semaine la visite des pêcheurs en colère pour un contrôle des étiquettes. De leur côté, la plupart des responsables de la grande distribution, comme Olivier Allard, au Leclerc de Quéven (56) assurent qu'en temps ordinaire, ils s'assurent de la provenance française des produits de la mer. « Nous, nous approvisionnons à la criée de Lorient ou auprès de la centrale d'achat de Leclerc Scapmarée. Nous allons continuer à vérifier de près ce qui vient des mareyeurs ». Mais tous ne peuvent visiblement pas en dire autant, si l'on en croit les pêcheurs qui ont déjà été alertés par les consommateurs.

Le merlan acheté 40 cts vendu 13 euros !

En fin d'après-midi lundi, la filière Breizhmer s'est fendue d'un communiqué pour dénoncer les pratiques de quelques enseignes : « Les importations plombent les cours. Pour autant le consommateur paie toujours le même prix à l'étal. Un merlan vendu 40 centimes d'euro le kilo sous la criée de Saint Quay-Portrieux sera payé 13 euros par le client d'une grande enseigne située à quelques kilomètres du port. Inadmissible dans le contexte que vit la France ». Isabelle Thomas, secrétaire générale de la filière souligne que « si on ne peut pas demander au consommateur d'acheter français car on vit en Europe, on peut l'informer de la provenance des produits et l'inciter à manger local ». Quelques enseignes ont d'ores et déjà proposé d'ouvrir leurs livres de comptes pour apporter la preuve de l'origine des produits.